te titre le faubourg d'en bas le ré-me, étant le centre commercial, le milieu qui rappelle le plus les ens souvenirs historiques de la elle-Orléans. La population travailleurs y est aussi plus

uel sera la décision du comité ? le saurons bientôt. Si la som-e $200,000 que le gouvernement de est insuffisante, il faudra ou tenter de choisir entre les ac-tions possibles avec les ressour-ue l'on possède ou se résigner endre que, le patriotisme al-les dissidents cèdent à la ma-é. Une décision rapide s'im-

a commission est arrivée hier à te, de ville à midi et demi et a présentée au maire qui lui a alué une très cordiale bienve-Quelques membres du comité seulement ont assisté à la ce que le maire a ouverte en ra-nt par le détail quels avaient les travaux du comité depuis mois.

M. Jno. Wogan, président de la se au sucre, a pris la parole le er et a demandé que la com-on recommandât la site de M. ur comme étant le seul réunis-tous les avantages désirables. M. L. P. Bryant a demandé à se entendre, et a parlé en faveur te de la rue Dauphine.

is M. Vennard, pendant un quart d'heure, a parlé d'un site st-Charles. Au cours de ses re-ques, il a dit des choses absolu-t injustes à l'égard du Deuxiè-district que la délégation a té sans intérêt, mais qui al-t être relevées plus tard.

MM. Brittin et Rapier ont suc-ivement parlé d'un troisième rue du Canal, celui-là ; mais pouvoir l'acquérir, ils ont de-dé à la délégation d'user de son ence pour obtenir du Congrès allocation supplémentaire.

Après ces deux messieurs le capi-ne Woodward a parlé dans le ne sens, affirmant que le site de e du Canal plairaient aux ha-nts de tous les districts, supé-rs et inférieurs de la ville.

A ce moment, M. Armand Capde-le s'est levé et a vivement pro-té contre cette affirmation. Il a ement parlé des travaux du té local qui jusqu'ici n'avaient ti à aucun résultat, et il a dit était humiliant d'être obligé oir à faire appel à l'impartialité ne délégation d'étrangers pour er une question qui aurait dû e réglée depuis longtemps par parties intéressées. Si l'har-nie ne règne pas au sein comité, la faute en est es gens qui parlent d'esprit de strict pour le condamner et qui t les seuls à s'en montrer ani-s. Si, comme il vient d'être dit, commerce était centralisé dans tre deuxième district il y a cin-nte ans, et si, grâce aux idées rales de nos ancêtres, il a été mis à l'Hôtel de ville de s'ériger dehors des limites commercia-s il faut avouer que nous ne ons pas nos aînés au point de e de la libéralité. Nos pères ont u que la ville se dilatât : nous, contraire, voulons la contracter, est-à-dire réunir sur un même t tous les édifices publics. Il fatiguant d'entendre ceux-là me qui condamnent toute dis-ction de district, nous reprocher r faiblesse : histoire de la paille de la poutre.

Après M. Capdevielle, M. Charles béard a réclamé le privilège de se re entendre, et a prononcé un mirable discours, que la déléga-n a écouté avec une religieuse at-tion. M. Théard a vertement cé ces ennemis du deuxième dis-t dans lequel il est né, a tou-urs vécu, et qui a produit les ci-ens les plus distingués de la ville. congrès nous a alloué deux-cent-e dollars, a-t-il dit, et je ne vois s la nécessité de nous présen-devant vous, messieurs la délégation, en véritables ndiants. Si vous désirez don-une autre somme à notre e, que cette somme soit affectée section de l'édifice, c'est-à-dire l'édifice soit plus somptueux, s majestueux que celui que le gou-nement a eu l'intention de don-à notre ville. En vérité, mes-urs, le seul site logique est celui M. Upshur. De bruyants applau-ssements ont couvert les paroles M. Théard.

La séance levée, la délégation, compagnée du maire et du comi-est allée visiter les divers sites, le maire l'a conduite au Club Variétés où des rafraîchisse-ts lui ont été servis. A cinq es la délégation rentrait à l'hô-St-Charles.

Dans la soirée elle a assisté à la représentation de "Rigolette" à l'Opéra.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Andrew Bryans à Anna A. Bohne, Joseph S. Hall à Vve Charles Usher, Louis Peyronnin à Angèle Santini, Louis Chapital à Mary Favre, Alexandre McGee à Florence Davenport, Eugène Dowling à Ninette Howard, John Henry Duhy à Delia Veasey.

NAISSANCES.—Mmes H. J. Thomas, une fille ; G. Lewis, une fille ; J. J. Williams, une fille ; C. Vath, une fille ; A. R. Laurent, une fille ; R. Legier, une fille ; F. Welp, jumeaux, garçon et fille ; C Salomon, une fille ; L. H. Krentz, un garçon ; E. G. del Corral, un garçon ; W. Balser, un garçon ; C. J. Kiehl, un garçon ; J. Torres, un garçon ; S. J. Scott, un garçon ; J. Rizzo, un garçon.

DÉCÈS—J. A. Doroin, 20 ans, 446 Pacific; Elizabeth Langacbaker, 26 ans, 211 Valiett; Alice W. Robards, 2 ans, 2076 Poydras; Alice Roath, 68 ans, Asile Ste-Anne; Mme Kate Winter, 24 ans, Hôpital de Charité; Vve Elodie Dupuy, 73 ans, 925 Julie; Joséphine Soria, 64 ans, Louisiana Retreat; Vve Solidelle Deymoodt, 74 ans, 925 Barracks; Vve Elizabeth Rodriguez, 73 ans, 916 Aline; C. Thomassain, 67 ans, — avenue Jordan; Nancy Johnson, 38 ans, — Tchoupitoulas; G. Snowder, 30 ans, 2027 Washington; G. Tarantino, 35 ans, Hôpital de Charité; Mary Thuley, 15 ans, Hôpital de Charité; H. J. Hein, 65 ans, 1609 Chippewa; Vve Marie Tujague, 73 ans, 722 Douane.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :

Frederick Niemeyer, Mme Margaretha Kissinger, Florence Johnson.

John J. Paquette vs la ville de la Nouvelle-Orléans, annullation de taxes.

National Cash Register Co. vs Chas R. Kennedy, sequestration.

Mme Fanny T. McCann Tobin et als vs Mme M.T. Stempel, demande d'un partage.

Marie Louise Cohen vs Wm De Witt Clinton, séparation de corps et de biens.

Andrew J. Thomas vs Jos. P. Blair et Ernest Kruttschnitt, exécuteurs, restitution de propriétés.

FAITS DIVERS.

Commission du Palais de Justice.

Les membres de cette commission, MM. Kruttschnitt, Dunbar, Hopkins et Hill, se sont réunis hier après-midi sous la présidence de M. McCloskey.

Assistaient également à la séance MM. Zacharie et Mercier.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé.

M. Zacharie, qui devait soumettre un rapport définitif au nom de M. Mercier et des autres messieurs qui s'intéressent au projet de construction du Palais de Justice dans le deuxième district, a dit qu'il lui avait été impossible d'obtenir une option sur toutes les propriétés dans l'ilet offert par la majorité des propriétaires, mais M. Mercier a ajouté qu'il se faisait fort de réussir dans son entreprise si la commission lui accordait un délai de quelques jours.

Depuis son dernier rapport M. Mercier a reçu de nouvelles contributions et il assure qu'il pourra en quelques jours obtenir un rabais sur les prix demandés par certains propriétaires.

Les membres de la commission ont accordé un délai de huit jours à M. Mercier, mais ils ont déclaré qu'à moins d'une diminution sensible dans les prix demandés pour les propriétés du bloc en question, ils seront forcés de chercher un site ailleurs.

La commission se réunira de nouveau jeudi prochain.

Feu de coton.

A onze heures et demie hier matin un feu a été découvert dans un lot de coton sur la levée. Les flammes ont été promptement éteintes.

Chez le recorder Marmouget.

Longue était la liste des prévenus dont le recorder Marmouget avait à juger les peccadilles.

Ces cas n'offraient qu'un très médiocre intérêt, à l'exception des cas suivants :

L'agent Ayala a arrêté Robert Donnell, habitant à l'angle des rues Bienville et Remparts, à titre de suspect et dangereux. Les témoignages ont établi que Donnell se trouvait dans la boutique des frères Warner, marchand d'oiseaux et de curiosités rue de Chartres, entre Conti et Bienville, lorsque l'on envoya un gamin, Jerry Warner, neveu des Warner, chercher la monnaie d'un billet de $5. Donnell avait donné cette commission à l'enfant, lui disant d'aller chercher cette monnaie à une épicerie voisine. Donnell le suivit, l'accosta, et le décida à lui confier le billet pour aller plus vite en besogne. L'enfant le remercia et attendit. Tout étonné de voir Donnell prendre une direction opposée, Jerry courut vers lui, l'identifia et lui réclama son argent.

Pour sortir de ce mauvais pas, en retardant l'enfant, Donnell laissa tomber cinq nickels que l'enfant ramassa ce qui permit au voleur de se sauver, mais reconnu par sa victime, il a été appréhendé à temps, ayant en main l'argent volé.

Donnell a réclamé un affidavit, après avoir soutenu qu'il était innocent, disant qu'il prouverait un alibi. On a accédé sa demande et on l'a mis sous caution de $100.

Frank Wallace a déclaré n'avoir point de gîte. Il a été arrêté par les officiers de police Ayala et Claverie mardi soir à l'angle des rues Canal et Royale pour vagabondage et bris de paix.

Le recorder l'a taxé à $15 ou 30 jours.

Félix Williams a donné pour adresse 925 rue Toulouse. Il a troublé la paix publique par son tapage, dû à l'ivresse, à 8 h. 50, à l'angle des rues Toulouse et Bourgogne. L'officier Peyronin l'a arrêté après l'avoir entendu exprimer le désir d'arracher le cœur d'un Chinois poitrinaire pour lequel il a une haine invétérée.

L'accusé a réclamé l'indulgence de la cour, vu son état, et a été condamné à 25 ou 30 jours.

Chas H. Roberts demeure 323 rue Dauphine. Les détectives Rainey et Exnicios l'ont arrêté à 8 heures 10 à l'angle des rues Douane et Bassin pour vagabondage.

Il a été taxé à $20 et 20 jours plus 9 jours additionnels si l'amende n'est pas payée.

Le détective Dantonio et l'agent Kilroy ont arrêté comme suspects et dangereux Frank J. Brown, Jas J. Kane, Chas J. Garvey et Edward Collins, sans domicile, d'après leur propre déclaration. Ils ont réclamé des affidavits, et ont été placés sous caution. Les détectives croient avoir fait main basse sur des escrocs.

Léon Joseph, accusé de port d'arme cachée, un rasoir, le 25 janvier, a été trouvé coupable. On l'a taxé à $50 ou soixante jours de prison de paroisse.

Ernest J. Delmas est accusé d'attaque, le revolver à la main, par Cesar Maestri, qui demeure à l'angle des rues Ste Anne et Rempart.

Tom Jones a été reconnu coupable d'avoir blessé William Jones, le 20 janvier, à l'angle des rues Liberté et Bienville.

Trouvés coupables, tous deux ont été taxés à $100 d'amende ou 3 mois de prison de paroisse.

Le 1er février Louis Recque a été trouvé coupable de port d'arme cachée; le 9 a été fixé pour la décision qui le concerne.

Jean-Baptiste a été accusé par le détective Woodworth d'être entré, le jour, dans la demeure du Dr C. Michel, 609 rue du Canal, et d'y avoir volé, le 25 décembre, un lot d'instruments de chirurgie valant $40. Grâce à son avocat et à la bienveillance du docteur, il a été accusé de larcin, et le 9 février a été indiqué pour son verdict.

Opinions concernant le Frisco.

Son Honneur le maire Capdevielle a fixé à samedi prochain, à 10 h. 30, l'audition des opinions des personnes intéressées à l'ordonnance du Frisco. Le maire ne se soucie point de discuter la question actuellement, vu que la plus grande partie de son temps va être consacrée à visiter les sites proposés pour la Poste et à en discuter les avantages et les inconvénients avec le comité congressiste envoyé de Washington dans ce but.

Décision du Juge John Saint-Paul.

A la suite de la demande d'habeas corpus soumise à la cour civile de District, Mlle Régina Estevan est sortie hier matin de la Retraite de la Louisiane, où elle avait été envoyée comme folle, et où elle a passé 3 mois. Mme Antonia Trépagnier, sa sœur, l'a emmenée chez elle, tout heureuse d'avoir promptement obtenu satisfaction, après avoir remis sa plainte.

Après y être resté 20 ans, Mlle Estevant avait exprimé le désir de quitter le couvent du Sacré-Cœur, où elle était religieuse. La supérieure croyant à un accès d'aberration mentale, l'avait internée à la Louisiana Retreat.

Mlle Estevan, en cour, a témoigné très nettement, avec une parfaite connaissance de ce qui la concernait. La supérieure de l'asile était présente à l'interrogatoire dans lequel Mlle Estevan a déclaré que ses intentions s'étaient modifiées et que son désir actuel était de vivre auprès de sa sœur et de reprendre la vie de famille.

Aucune opposition n'a été faite à ces intentions, vu que l'interrogatoire subi par Mlle Estevan a prouvé qu'elle avait la pleine possession de sa raison.

Grièvement blessé.

Nicholas Sunseri, âgé de 61 ans et demeurant rue de Chartres, près Quartier, a été grièvement blessé hier soir vers neuf heures, et c'est dans un état critique qu'il a été transporté à l'hôpital.

Il paraît que Annie, fille de Sunseri, a épousé Joseph Locicero, le 16 janvier, sans le consentement de son père.

Depuis lors ce dernier aurait, paraît-il, menacé de tuer son gendre, et hier soir il se serait décidé à mettre ses menaces à exécution.

Joseph sortait de la demeure de son frère Gaspar, en compagnie de sa femme, rue de Chartres près de la rue St-Philippe, quand il a été attaqué par son beau-frère qui, installé de l'autre côté de la rue, a tiré plusieurs coup de revolver sur lui. Gaspar, qui était encore sur le seuil de sa porte, est entré chez lui, et revenant armé d'un fusil à tiré deux fois sur Sunseri.

Celui-ci a reçu le contenu du fusil en pleine poitrine. Il a essayé de s'enfuir, mais il est tombé en arrivant à l'angle des rues Royale et St-Philippe. C'est de là qu'il a été transporté à l'hôpital.

Gaspar Locicero a été promptement arrêté.

Licence insuffisante.

Le Turc Moses Gindy a comparu, hier matin devant le juge Hughes pour avoir colporté des marchandises sans être muni de la licence nécessaire.

L'accusé ne parlant pas l'anglais, le juge Hughes a ordonné qu'on fit un affidavit, n'ayant pu se procurer un interprète.

Gindy vend des marchandisses de provenance turque dans les rues. Il ne possède que le permis des colporteurs dont le stock de marchandises ne dépasse pas $10, alors qu'il vend des châles et des objets d'une valeur supérieure de beaucoup à celle qu'autorise sa licence.

Demande de protection.

Graham Rice, un sportsman bien connu, s'est rendu au bureau du chef de la police hier soir et y a réclamé les services d'un agent pour sa protection personnelle. Le chef Journée a fait droit à sa demande, à condition qu'il paye l'agent attaché à son service.

Il paraît que Rice a fait arrêter B. K. Pittman et Cheney B. Bishop, deux individus avec lesquels il avait eu une querelle au champ de course, et que ces derniers ont juré de se venger. Craignant d'être attaqué dans la soirée, Rice a fait appel à la police.

Fracture.

Victor Carabone, âgé de 31 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin et a été envoyé à l'hôpital. Il souffre d'une fracture à la jambe gauche reçue dans une chute sur la plantation Sarpy.

Mort subite.

Anna Grogan, âgée de 35 ans, est morte subitement en sa demeure hier matin, rue Orléans, 905. Le coroner a fait la levée du corps.

VOL.

L'avant-dernière soirée un voleur a pénétré dans la demeure de Mme M. N. Harvey, rue Troisième près Chestnut, et y a fait sienne une montre évaluée à $50.

Tentative de suicide.

A sept heures et demie hier soir, Joseph Wagner a attenté à ses jours dans un accès d'ivresse, en prenant du laudanum, en sa demeure rue St-Pierre 1222. Il a été secouru par les étudiants en médecine.

NEURALGIA CAN BE CURED.

Sloan's Liniment

TIME TRIED 25cts a Bottle VALUE PROVED

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbre

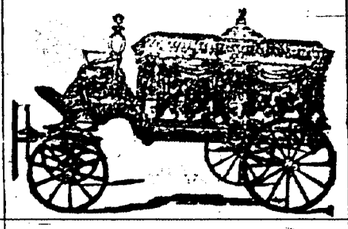

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

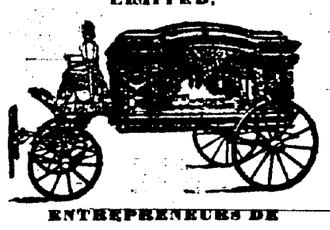

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No. 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment

1er s pt—1an

HUILE D'OLIVE

ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE,

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon et quart gallon.

Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

21 déc | 21 25 du 1er jan tl j—6m

L'Imprimerie Franco-Américaine,

—DONT—

M. EUG. ANTOINE

est le Directeur, a été transférée du No 406 rue de Chartres, au No 434 de la même rue, près St-Louis, où les commandes seront reçues, jour et nuit. 31 jan—

DIVIDENDES.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE — A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs le 29 janvier 1903, un dividende semi-annuel de 3 0/0 sur le stock a été déclaré payable le 2 février 1903, des revenus des derniers six mois.

S. A. TRUFANT, Caissier.

1 fév—1 au 8 inclus

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée, et vous en voudrez une caisse.

Piquante, mousseuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

Abita Springs Water Co., Ltd.

Phone 2000.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau : 633 Place Commerciale

3fév—1an

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères

Sur

ST. CHARLES Orpheum

Ce Soir ! Ce Soir !

Matinées tous les jours excepté le lundi.

Fred—Hallen & Fuller—Molly.

Franco Piper. Warren & Blanchard.

M. et Mme Jimmy Barry. Beatrice Moreland.

Pascatel. Scènes Mouvantes.

Dernière semaine de The Girl with the Auburn Hair.

PRIX SOIREES.....10 25 et 50c

MATINEES.....10 et 25c

1er Fév—6f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB,

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand....$1.00

Dames..... 50c

23 nov—4m

AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS

SAMEDI, 7 FEVRIER 1903.

Première représentation extra de souscription,

CAVALLERIA RUSTICANA

Avec MM. Jérôme, Mézy, Mlles Guinchez, Dartes, De Rambly.

LES FLEURS.

Grand Ballet à Grand Spectacle avec Mlles Villa, Messi, Hoex et tout le Corps de Ballet.

LA NAVARRAISE

Avec MM. Jérôme, H. Dens, Scimprey, Mme Feodor etc.

Dimanche, 8 février. Prix populaires.

Matinée, 1½ p. m.—RIGOLETTO—LES FLEURS.

Le soir, 8 heures—LE VOYAGE DE SUZETTE. 6fév—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de dimanche. Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi.

L'Artiste Douée et Favorite Populaire MARIE WAINRIGHT.

—Supportée par—

La Grand Opera House Stock Co.

Présentant une superbe production de la charmante comédie de Shakespeare.

TWELFTH NIGHT

Magnifiques effets scéniques. Beaux costumes et accessoires

Prix des Matinées—10—20—30.

Prix du Soir—10—20—30—50.

Matinée de dimanche prochain, 8 février—EAST LYNNE. 3fév—5f

TULANE CE SOIR.

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

GERTRUDE CoghlaN

Dans la Dramatisation de

ALICE OF OLD VINCENNES

DE MAURICE THOMPSON.

La Production Originale de New York. Nouveaux et Uniques Effets Scéniques et Electriques.

La semaine prochaine - JAMES O'NEILL dans "THE MANXMAN." 3 fév—5f

CRESCENT CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.

LES CHEFS.

PRIMROSE AND DOCKSTADER'S GREAT-AMERICAN MINSTRELS

La semaine prochaine—EFFIE ELLSLER dans "WHEN KNIGHTHOOD WAS IN FLOWER." 3 fév—5f

AUDUBON. CETTE SEMAINE

C. PHONE 2228-11.

Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans la Belle Production de Hal Reid.

'Knobs O'Tennessee'

Matinées—10, 20, 30c.

Soirs—10, 20, 30, 50c.

Semaine du 8 Février—"HELD BY THE ENEMY." 1er fév—6f

...VISITEZ...

L'ACADEMIE DE BILLARD DE MILLER.

Jeux Professionnels tous les soirs.

La Salle de Billard la mieux équipée aux Etats-Unis.

116 RUE ROYALE,

Près de la rue du Canal,

—ET—

117 PASSAGE DE LA BOURSE

Près de la rue du Canal

J. MILLER, Propriétaire.

Nos visiteurs sont toujours les bienvenus.

7déc—3m—dim-mar ven

ou vent pourrai-je ?.... Je suis déshonoré.

—Oui....si je ne paie pas, ma honte est publique.

—Je n'ai plus qu'à disparaître.

De nouveau il se prit la tête entre les mains.

La jeune femme l'avait écouté en silence.

C'était affreux ce qu'il venait de dire....Et puis ne la trompait il pas encore?

Non.

Il devait être sincère.

Il ne l'eût pas torturée ainsi raison.

Et puis, dans quel but?

Lorsqu'elle était entrée.....

Elle l'avait surpris....un revolver à la main. Certes il ne prévoyait pas alors l'intervention de la jeune femme.

Il avait réellement songé à la mort.

Si elle était venue quelques secondes plus tard c'en eût été fait de lui, peut-être.

Mon Dieu.

En une heure de fièvre.....

Dans un cercle il avait joué et perdu deux cent mille francs.

C'était une somme énorme.

Ah ! le malheureux.

Déjà Jane songeait à le sauver.

Non, elle ne le laisserait pas pas mettre son fatal projet à exécution.

Elle avait beau ne plus éprouver pour lui l'amour qu'elle avait eu jadis.... elle ne pouvait pas rester, elle ne resterait pas indifférente au coup qui le frappait.

Elle ne voulait pas qu'il mourût.

Et si grand que fût le sacrifice exigé, elle sauverait Armand une fois encore.

Elle y était résolue.

Il releva tout à coup la tête.

Il vit la lutte qui se livrait en elle.

Une joie lui emplit le cœur.

Une fois encore elle allait être sa dupe.... Mais ce serait la dernière.

...Car elle ne le reverrait plus.

... Car tout n'allait il pas se découvrir ?..... M. d'Aulnoye allait parler certainement..Jane serait instruite de ce qui s'était passé.... Elle aurait horreur de l'homme dont elle portait le nom .... de l'homme coupable de tant d'infamies.... Elle s'éloignerait de lui.... Ce serait la rupture.... la séparation.... le divorce même à coup sûr.

Lui, Armand, était condamné.

Il avait joué une partie dangereuse.

Il avait perdu.

Malgré cela, il entendait se dérober à l'heure de l'échéance.

Il avait son projet.... Ce projet était fort habile, et si Jane consentait à lui donner les deux cent mille francs dont il disait avoir besoin pour échapper au déshonneur, il allait mettre à exécution le plan qu'il avait conçu.

Cependant Jane se relevait.

Et d'une voix tremblante :

—Ecoutez, Armand..... Si vous me faites la promesse formelle de vous amender....de ne plus jamais jouer..... je vous donnerai la somme que vous avez perdue.

..Oh ! Jane.... est-ce possible?

—Oui.... il me reste de toute ma fortune personnelle, c'est à-dire de ma dot.... à peu près deux cent mille francs..... Je vais vous les remettre pour que vous vous acquittiez de votre dette.

—Jane !

L'hypocrite protestait faiblement.... tandis qu'une joie soudaine faisait battre son cœur et qu'intérieurement il se félicitait du stratagème inventé par lui.

D'ailleurs, sans une parole.... la jeune femme se rendait dans sa chambre, fouillait dans le tiroir d'un petit secrétaire de palissandre, en retirait une liasse de billets de banque qu'elle rapportait dans le cabinet d'Armand.

Continuant à jouer avec une science consommé ede comédien le rôle qu'il s'était imposé, celui-ci avait gardé la même attitude de désespoir.

Quand il entendit Jane il releva les yeux.

Elle s'approchait. Et devant lui simplement elle posait la liasse prise dans le secrétaire.

—Voici Armand. Mais n'oubliez pas la promesse que vous m'avez faite..... C'est le dernier sacrifice, hélas, que je puisse m'imposer. Il ne me reste plus rien.

Et comme il la remerciait :

—Ce que je fais n'est il pas tout naturel ? Qui, plus que moi, doit avoir souci de votre honneur ?

" Vous avez prononcé des paroles cruelles, Armand.... en disant qu'autour de vous, vous ne rencontriez que haine ou indifférence.

" Efforcez vous de les faire oublier.

—Ah ! ma Jane.... ma Jane !

Il la prit dans ses bras, l'attirant contre lui, la serrant.

Et elle, défaillant déjà :

—Non ... Armand..... Le temps presse.... Ne restez pas ici une minute de plus ... Allez trouver celui à qui vous devez ces deux cent mille francs....Je ne serai complètement tranquille que lorsque vous aurez acquitté cette dette maudite.

Il avait fait disparaître les billets dans l'une des poches de son habit.

—Tu as raison.... ma chérie .... Adieu.

Elle le regarda, étonnée :

—Pourquoi, adieu ?

Alors, lui, vivement :

—Non.... pas.... adieu.... au revoir !

Et il sortit.

XIII

LA RENCONTRE.

—Un télégramme pour madame la comtesse d'Esclabert.

—C'est bien.... donnez.

Le petit télégraphiste tend la carte qu'il vient de prendre dans sa sacoche de cuir.

Irène s'en empare.

Qui peut, à Paris, lui envoyer une carte-télégramme ?

Elle regarde l'écriture de la suscription.

Cette écriture ne lui est pas inconnue. Mais la veuve du comte Roger est si troublée qu'elle ne se souvient plus de qui elle peut émaner.

Le porteur de dépêches est sorti.

Et dans la chambre du Grand-Hôtel où elle vient d'achever de s'habiller, elle tient la carte-télégramme un instant sans la décacheter. Enfin elle se décide à l'ouvrir et elle lit :

" Madame la comtesse,

" Un accident qui vient d'arriver à mon cousin chez lequel j'ai, comme vous le savez, trouvé l'hospitalité, m'oblige à demeurer près de lui cet après-midi.

" Mon parent s'est fait, en descendant un escalier, une fracture au genou.

" Son état, sans être inquiétant, nécessite des soins qu'il me coûte de lui laisser donner par un étranger.

" Vous voudrez donc bien m'excuser si je ne puis me rendre au Salon.... Je me réjouissais cependant de faire cette visite avec vous et Geneviève... mais ce malencontreux accident m'en empêche, je vous le répète.

" Je me présenterai au Grand Hôtel, vers six heures, ce soir, afin de prendre vos ordres pour le départ.

" Veuillez agréer, madame la comtesse, l'assurance de mes sentiments profondément respectueux

" PHILIPPE BESSIÈRES."

Dès qu'elle eut pris connaissance de cette carte, Irène sonna Geneviève et la lui tendit.

La jeune fille venait, elle aussi, d'achever sa toilette et elle était prête à sortir.

Il n'y eut sur son visage pâle et triste aucune expression de contrariété.

Au contraire, dans ses yeux, ce fut une lueur de satisfaction qui s'alluma.

La présence de Philippe Bessières, pourtant si respectueux .... si plein de prévenances, lui eut été pénible.

Depuis la veille, c'est-à dire depuis la visite à la rue de Vaugirard, elle eût été incapable d'analyser ce qui se passait en elle. Elle était agitée par les sentiments les plus contraires... Une lutte terrible se livrait dans son cœur et cette lutte devait être épouvantable à en juger par les ravages faits sur le visage de la jeune femme.

Pourtant elle n'ignorait point que le devoir lui ordonnait d'appartenir bientôt à Philippe, de payer par l'abandon de son corps, sinon de son cœur, la dette qu'elle avait eu quelque sorte contractée envers lui.

Elle devait se résigner..... marcher sur son cœur.... consentir au plus effroyable des sacrifices.

Mais il est des limites à tout, même à l'héroïsme.... et il sonne une minute où défaille le courage le mieux trempé.

Parfois, sous l'activité de la souffrance, elle avait peur de devenir folle.

Des pensées de toutes sortes germaient dans son esprit.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.

1er fév—1 an